

RENCONTRES POUR LA



PAIX

Belgique – België

P.P. – P.B.
1360 PERWEZ
BC30219

P701049

Bulletin interne de liaison des « Rencontres pour la Paix »

Éditeur responsable : Jean Verstappen – 010 84 21 13

Siège : Rue d'Incourt, 3 – 1370 Dongelberg

Édito :

De l'économie réelle à l'économie virtuelle financière

Économie :

Le tigre celtique a perdu ses dents...

Dettes publiques = dettes privées

Contre l'Europe libérale... à gauche toute!

Afrique centrale :

À propos du rapport du Haut commissariat de l'ONU aux droits de l'homme

Reconnaissance des faits de génocide au Congo et les élections de 2011

Justice, paix et démocratie en Afrique centrale

Birmanie – Rwanda : même combat ?

Au Parlement européen, Louis Michel constitue le « Cercle des amis du Rwanda »

Rwanda, un régime d'apartheid qui dans l'ombre poursuit un génocide culturel et économique

Vietnam :

Nouvelles de l'Association Belgique-Vietnam

**DÉSARMEMENT
SOLIDARITÉ
COOPÉRATION**

De l'économie réelle à l'économie virtuelle financière

L'économie réelle a toujours eu comme base principale le travail et la production de biens nécessaires à l'existence et au développement des individus. Au cours des siècles, l'économie réelle a évolué au travers de l'agriculture, de l'artisanat et de la production industrielle.

Jusqu'à la guerre 14-18, celle-ci était en général développée par des entreprises familiales. Entre les deux guerres, elles sont devenues des sociétés anonymes dans un cadre national. Après 1946, elles se sont progressivement transformées en sociétés multinationales par fusion entre elles ou absorption par les plus importantes. Parallèlement, les institutions bancaires se sont internationalisées tout en restant dépendantes de l'économie réelle.

Mais, avec le développement de l'ultralibéralisme dès 1976 et avec les politiques néo-conservatrices de Thatcher et Reagan, les groupes financiers se sont développés au détriment de l'économie réelle et des organismes étatiques. Avec l'implosion du socialisme réel, le libéralisme est devenu dominant, développant même un capitalisme sauvage dans certaines régions, et les groupes financiers en ont profité pour développer une économie virtuelle financière qui a

progressivement démantelé l'économie réelle.

Dès 1990, l'idéologie ultralibérale préconisait pour les pays de la zone atlantique le développement d'une économie privatisée de services (finance, banques, assurances, consultance), d'une délocalisation d'industries et la création de monocultures agricoles en zone périphérique. C'était le début de la désindustrialisation, spécialement en Grande-Bretagne, et de la privatisation des services publics, spécialement dans l'Union européenne. Une extension trop rapide et peu structurée de celle-ci a permis l'accélération de la mise en application des politiques ultralibérales.

Les nouvelles contradictions

Mais si ces transformations economico-financières ont conservé et même augmenté les contradictions du capitalisme libéral, elles ont aussi entraîné de nouvelles contradictions encore plus désastreuses pour les populations. Le capitalisme sauvage imposé à l'ancienne URSS a eu des conséquences tellement dévastatrices que des responsables politiques russes ont progressivement repris le contrôle politique de l'économie de leur pays. Mais cette expérience du capitalisme sauvage a

servi de leçon à d'autres pays socialistes ou émergents tels que la Chine, le Vietnam, le Brésil et le Venezuela entre autres.

Ceux-ci développent leur croissance dans une structure étatique où le politique oriente l'économique.

Actuellement, les pays émergents, en concertation dans des coopérations stratégiques comme le groupe de Shanghai ou le Bric, mènent sur le plan international des politiques de multipolarité qui encadrent l'ensemble de leurs économies.

Entre ces pays où l'État oriente les politiques économiques et ceux où l'ultralibéralisme financier est dominant, une forte concurrence s'est établie et tourne progressivement à l'affrontement. Aujourd'hui, les dirigeants occidentaux parlent même de « guerre des monnaies » et recherchent une gouvernance mondiale ultralibérale appuyée sur un concept de sécurité militaire au travers d'une Otan internationalisée.

Cette nouvelle confrontation est d'autant plus pernicieuse que tous les dirigeants politiques et économiques dans le monde sont devenus conscients de l'épuisement des ressources naturelles et de la fragilité de notre environnement. Dans un tel contexte, il

est impossible de poursuivre une croissance quantitative continue.

Cette prise de conscience tardive oblige les dirigeants des groupes économiques et financiers à rapidement restructurer leur économie réelle tout en conservant un cadre politico-financier qui leur procure un profit maximal.

Devant ce double défi – confrontation et restructuration –, les dirigeants ultralibéralistes ont concocté une double stratégie.

D'une part, ils provoquent délibérément une crise financière dans la zone atlantique qui leur permet de constituer des réserves financières pour restructurer des industries obsolètes, pour affaiblir le contrôle politique des États, pour libéraliser au maximum les institutions étatiques et les services publics et pour démanteler les acquis sociaux obtenus après 1946.

Et d'autre part, ils investissent largement dans les pays émergents avec la volonté d'orienter les nouvelles économies et de contraindre ces États à pratiquer un libéralisme de plus en plus agressif.

En outre, ces objectifs socio-économiques sont politiquement renforcés par une stratégie militarisée que les dirigeants politiques atlantiques

Le tigre celtique a perdu ses dents...

poursuivent au travers d'une Otan mondialisée.

Cette analyse n'est pas de la politique fiction. Mais bien une réalité politico-économique mise en place par les groupes financiers en concertation avec les dirigeants politiques et économiques néolibéraux, spécialement dans la zone atlantique. Cette réalité n'est guère réjouissante et les perspectives le sont encore moins.

Les groupes financiers et leur maffia des « banksters » ponctionnent de différentes manières les États et les travailleurs de la zone atlantique. De plus, pour survivre, les États doivent pratiquer une austérité qui empêche tout croissance, quelle qu'elle soit. Tout le système socio-économique est aspiré dans une spirale destructrice.

Mais la population de ces pays réagit. Des manifestations et des grèves deviennent partout de plus en plus nombreuses et importantes. Les dirigeants, spécialement ceux de l'Union européenne, auront-ils le courage politique de réagir eux aussi? Il faut que se constitue enfin un front uni de défense de l'intérêt général des populations et des États contre les intérêts privés prédateurs quels qu'ils soient.

Jean Verstappen

Les tigres sont une espèce en danger de disparition. On en parle beaucoup ces temps-ci. Il en est, en tous cas, une sorte qui va très mal, c'est le tigre celtique qui semble bien avoir perdu ses dents. Souvenez-vous, c'était au début du XXI^e siècle, le tigre celtique désignait le modèle irlandais, le modèle des modèles libéraux. Une croissance record, pas de chômage, pas de régulation et un minimum d'impôt : le triomphe du marché tout puissant, la panacée universelle pour l'idéologie ultra libérale. Une décennie, et quelques crises plus tard, l'Irlande est un champ de ruines : près de 14 % de chômage, un déficit public de 32 % du PIB, une crise immobilière sans précédent (230 000 logements vacants pour une population de 4 millions et demi d'habitants), des ménages exsangues, la fuite des jeunes dans l'exil, et un plan d'austérité terrifiant qui va diminuer les prestations sociales et le salaire des fonctionnaires, prix à payer pour l'aide de quelque 100 milliards d'euros apportée par l'Union Européenne et le FMI. Avec en prime la menace d'une contagion sur les autres économies européennes.

Voilà le bilan du tigre celtique. On se demande sur quel air il faut le chanter mais depuis 2007 la succession des crises n'est qu'une répétition dramatique : mêmes causes, mêmes conséquences. Sans que les États, ni les organisations internationales n'imposent une réelle régulation qui mettrait hors de nuire un système bancaire à l'origine de toutes les catastrophes.

Au contraire même, puisque les banques ont repris leurs bonnes vieilles pratiques d'avant 2007 avec les mêmes risques et les mêmes spéculations. Et pourquoi s'en priver, puisque les États, désormais totalement liés à leur sort, interviennent pour les sauver de la déroute?

Car en Irlande, c'est bien à nouveau la folie bancaire et sa démesure qui sont à l'origine de la crise. Schéma désormais classique : la bulle immobilière éclate (après une politique démente en la matière), les banques ne sont sauvées que par l'État qui accorde sa garantie à la dette bancaire, avec pour effet immédiat une hausse vertigineuse du déficit public. Dette publique et dette bancaire sont désormais confondues sans que l'État se donne les moyens de contrôler le système. Et la spéculation se tourne alors vers la dette publique. Même schéma, même effet : c'est le contribuable déjà touché socialement qui paye une deuxième fois le prix de la crise. Comme le dit brutalement un sociologue irlandais : « le peuple paye la facture des banksters », contraction, vous l'aurez compris, de banque et gangster. Et c'est ainsi que les choses se passent une nouvelle fois avec le tigre celtique et moribond.

Hugues Le Paige
(sur son Blog-notes)
25.11.2010

Dettes publiques = dettes privées

Il faut encore revenir sur la crise irlandaise car elle illustre au mieux l'état du capitalisme financier qui nous gouverne. Suite à cette crise, un nouveau débat agite les spécialistes. Faut-il ou non restructurer la dette publique des États en crise financière? Autrement dit, faut-il annoncer à sa sainteté le marché qu'une partie seulement de la dette publique sera remboursée? Faut-il, pour être encore plus carré, organiser la faillite de l'un ou l'autre État de la zone euro? À noter que ce serait la première fois que la question se pose pour un État industrialisé depuis 1950.

Pour les partisans de cette restructuration, il s'agit de mettre le privé à contribution et d'obliger ceux qui achètent et spéculent sur la dette publique d'intégrer le risque de la perte. Les marchés seront plus prudents dans l'octroi de crédits, prétendent-ils. Face à cette menace, les marchés seront trop prudents, les économies les plus faibles ne trouveront plus de capitaux et les politiques d'austérité s'inscriront dans la durée, rétorquent les adversaires de la restructuration. Pour rappel, l'Union Européenne a décidé que des restructurations seront possibles à partir de 2013 mais au cas par cas. Le débat est complexe mais aucune des réponses apportées ne résout la question centrale : la toute puissance des marchés qui tranchent dans tous les cas de figure.

On vit un paradoxe énorme : dans un grand nombre de cas, la dette publique n'est jamais qu'une dette privée creusée par les ban-

Contre l'Europe libérale... à gauche toute!

ques et prise en charge par les États avec l'argent des contribuables qui sont ensuite victimes de l'austérité. Nous vivons en quelque sorte sous le régime de la double peine financière pour le plus grand profit des marchés. Car il faut rappeler encore une fois que la dette de l'Irlande ou de l'Espagne ne sont pas due à l'excès des dépenses publiques mais bien aux folies financières des secteurs bancaire et immobilier, les premières autorisant les secondes. Dans un cas comme dans l'autre, ce n'est pas le secteur public mais le secteur privé qui a perdu la tête. Avant les faillites bancaires, l'Irlande ne connaissait pas de difficultés budgétaires, elle était même considérée comme le bon élève de l'Union en la matière. Tant que ces concepts ne seront pas remis en cause, la dictature du capitalisme financier continuera de provoquer le chaos économique dans une logique de plus en plus destructrice.

Hugues Le Paige
(sur son Blog-notes)
2.12.2010

Le 27 octobre dernier, Jean-Luc Mélenchon, parlementaire européen et président du Parti de Gauche français, participait à une conférence-débat organisée par le Cepag. Au menu : réflexions sur l'Europe (ultra) libérale et sur le projet de grand « marché transatlantique » entre l'Union européenne et les USA. A l'heure du combat des travailleurs français pour le maintien de la retraite à 60 ans, cette journée fut aussi l'occasion de montrer que les logiques politiques de droite peuvent être contrées par des choix politiques... à gauche toute!

En route vers un marché commun avec les États-Unis?

Les chercheurs Ricardo Cherenti et Bruno Poncelet* ont alimenté le débat en amenant la réflexion sur le nouveau projet antisocial de l'Europe. Un projet que personne ou presque ne connaît car personne n'en parle... Main dans la main avec de puissantes multinationales, l'Union Européenne travaille à accroître la libéralisation des échanges commerciaux et financiers avec les États-Unis d'Amérique. Le but est simple : créer une vaste zone de libre échange, un grand « marché transatlantique » pour... 2015!

Aurons-nous bientôt de la viande aux hormones ou des poulets à l'eau de Javel dans nos assiettes? Les travailleurs européens seront-ils mis en concurrence avec les travailleurs américains? Pourquoi nos données personnelles sont-elles enregistrées à notre insu et transmises aux États-Unis? Comment enrayer cette machine infernale? Les interro-

gations sont nombreuses...

Dans son intervention, Jean-Luc Mélenchon a fait part de sa vision des choses : la création de ce marché transatlantique est une manière d'enrôler de manière autoritaire, voire totalitaire, le monde dans la stratégie capitaliste et ultralibérale.

Remettant en cause la justification économique de ce projet, il a rappelé que, dans un contexte de financiarisation de l'économie (sur les marchés financiers, il s'échange au quotidien 168 fois la valeur produite dans le monde!), l'essentiel des richesses des États-Unis ne se base pas sur la production mais bien sur un capital fictif. Les USA vivent donc à crédit et la mise en place d'un marché transatlantique leur permettrait d'avoir un certain contrôle, une mainmise politique sur les échanges afin de sauvegarder leur modèle économique...

L'orientation que prend le grand marché transatlantique constitue dès lors une menace pour nos droits sociaux, nos économies et la paix elle-même. Un marché qui va non seulement reproduire mais aussi élargir et approfondir les politiques qui ont mené à la crise actuelle.

Temps de travail, pension, austérité...

Des contrats de travail plus précaires... Des horaires de travail de plus en plus flexibles... Un droit à la retraite reporté de plusieurs années... Et tout cela pour gagner moins car les marchés exigent de l'austérité. Pas de doute : le monde du capital met notre santé, no-

tre vie privée et notre portefeuille à rude épreuve.

Aux côtés de Thierry Bodson, Secrétaire général de la FGTB wallonne, Jean-Luc Mélenchon a apporté son éclairage sur ces politiques de droite, insistant tout particulièrement sur une cupidité financière que la crise (qu'elle a provoquée) n'a en rien altérée.

Sur fond de conflit social des retraites en France, il a rappelé des principes essentiels de gauche : renversement du mauvais partage des richesses entre travail et capital, importance de la pension par répartition, justice fiscale, services publics forts...

Le président du Parti de Gauche a conclu cette journée en remerciant chaleureusement les travailleurs belges ayant bloqué des dépôts pétroliers pour soutenir les actions du mouvement social français.

<http://www.fgtb-wallonne.be/actualites>

À propos du rapport du Haut commissariat de l'ONU aux droits de l'homme

La révélation, fin août, par le journal *Le Monde* de l'existence d'un rapport accablant, entre autres pour les responsables rwandais et ougandais, a fait l'effet d'une bombe. Étrange que l'annonce de ces massacres à grande échelle et à répétition suscite, de façon un peu hypocrite, autant de remous. En effet, depuis des années, de très nombreux témoignages provenant d'horizons divers relatent par le menu le long calvaire des réfugiés hutus et des populations congolaises des provinces orientales du Congo.

L'ONU, elle-même, n'a pas été en reste. Dès septembre 1994, un rapport du Haut commissariat aux réfugiés accusait déjà l'Armée patriotique rwandaise (APR) de tueries « ciblées » contre les réfugiés hutus. Le « **rapport Gersony** », du nom de son coordinateur, a été jugé tellement dérangeant à l'époque qu'il fut purement et simplement retiré de la circulation et considéré comme n'ayant jamais existé. L'escamotage de ce rapport *politiquement très incorrect* n'est qu'une tentative, parmi les nombreuses autres, de camoufler la vérité à l'opinion publique internationale quant à la véritable stratégie développée, dans la région des Grands Lacs, par l'Ouganda de Museveni et le Rwanda de Kagame et ce, avec la bénédiction si pas l'encouragement de leurs sponsors anglo-saxons.

Au fil des années, cette première relation des massacres perpétrés par l'APR fut complétée par de nombreux autres rapports, de même nature, réalisés par

plusieurs ONG défendant les droits de l'homme et à nouveau par l'ONU. Rappelons également les enquêtes des juges français Brugière et espagnol Merelles qui toutes deux pointent la responsabilité directe de Paul Kagame dans les événements qui depuis 1994 ensanglantent le Rwanda et le Congo. A maintes reprises, Rencontres pour la Paix a fait état dans ses colonnes de la véritable *omerta* qui frappe tout ce qui, de près ou de loin, pourrait mettre à mal le système de pensée unique que d'aucuns tentent d'imposer au monde, dans le but de camoufler leur propre implication dans cette tragédie humaine.

Sur près de 600 pages, le rapport du Haut commissariat de l'ONU aux droits de l'homme (HCDH) réalise une véritable radiographie des *violations les plus graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire commises entre mars 1993 et juin 2003 en République démocratique du Congo (RDC)*. Derrière ce libellé se cache une décennie de meurtres, de viols, de pillages auxquels prirent part plusieurs pays de la région. Des actes qui firent un nombre indéterminé de morts, mais qui se chiffrent au bas mot à plusieurs millions. Selon l'ONG International Rescue Committee, rien que sur le sol de la RDC, 3,8 millions de personnes auraient péri entre août 1998 et avril 2004. Autant de crimes qui sont, à quelques exceptions près, restés impunis. Si l'on considère la période allant de 1990 à nos jours, les experts s'accordent pour estimer le nombre de victimes

au Rwanda et en RDC se situant dans une fourchette allant de 6 à 8 millions de personnes.

La compilation des rapports existants et la collecte de nouveaux témoignages menées par le HCDH fournissent une base pour des poursuites judiciaires à venir contre les auteurs de ce que le HCDH qualifie de *crimes contre l'humanité, crimes de guerre, voire de génocide*. Le document estime, en effet, que *les attaques systématiques et généralisées (N.D.L.R. : contre des Hutus réfugiés en RDC) révèlent plusieurs éléments accablants qui, s'ils sont prouvés devant un tribunal compétent, pourraient être qualifiés de crimes de génocide*.

Rencontres pour la Paix ne peut qu'exprimer à nouveau son sentiment qu'il est grand temps que les responsables de ces crimes dont l'ampleur est historique rendent enfin compte de leurs actes devant la justice internationale. C'est l'unique façon que ces millions d'êtres humains, victimes de la soif de pouvoir d'un noyau de fanatiques enragés et de l'indifférence coupable de beaucoup d'autres, ne périssent une seconde fois abandonnés dans les oubliettes de l'histoire.

Au Rwanda, on a parfaitement mesuré l'ampleur du danger. Depuis des semaines, Kigali déploie ses réseaux et son énergie pour tenter d'étouffer ce rapport qui risque d'atteindre le cœur du régime du président Paul Kagame, celui qui s'est emparé du pouvoir par les armes en 1994 sous le couvert des accords de paix

d'Arusha dont il était signataire.

Ce qu'il adviendra de ce rapport du HCDH (non encore publié au moment de la rédaction de ces lignes) sera révélateur de l'indépendance réelle de Ban Ki-Moon, Secrétaire général de l'ONU, à l'égard de ceux qui font la pluie et le beau temps dans le grand immeuble de verre de New York. Rappelons que, malgré les suspicions et les accusations dont Paul Kagame est l'objet depuis de nombreuses années, Ban Ki-Moon, de façon assez incompréhensible, n'a pas hésité à désigner l'homme fort de Kigali en qualité de co-président, avec le Premier ministre espagnol Jose Luis Zapatero, de la conférence des Nations unies sur la pauvreté dans le monde. Ce dernier a finalement refusé de co-présider avec Kagame le sommet qui s'est déroulé à Madrid en juillet dernier.

Nous ne pouvons que constater et regretter que certains hommes politiques de notre pays n'ont pas la même retenue que M. Zapatero quand ils s'affichent, grand sourire aux lèvres, au côté de celui qui très vraisemblablement porte une part de responsabilité dans l'assassinat des dix casques bleus belges, le 6 avril 1994 à Kigali.

Luc Marchal

Reconnaissance des faits de génocide au Congo et les élections de 2011

Fin du mois d'août dernier, une information circule sur Internet. Un rapport établi par le Haut commissariat de l'ONU aux droits de l'homme et révélé, jeudi 26 août dernier, par le quotidien « Le Monde », estime que des faits de génocide ont pu être commis par des militaires rwandais ou soutenus par le Rwanda et ce, en République démocratique du Congo durant la période de 1996 à 1998. Pour plusieurs compatriotes congolais, cette information n'en est pas une. Il s'agit d'un véritable secret de polichinelle! Bien que non encore publié, ce rapport signe la victoire de simples citoyens têtus et convaincus que la vérité finit toujours par triompher. Encore faudrait-il que le génocide reconnu ne soit pas seulement celui des Hutu, mais aussi celui des Congolais (es). Quelles seront les conséquences de la publication officielle de ce rapport? L'avenir nous le dira. Il est à noter que plusieurs rapports antérieurs, citant nommément les criminels de guerre qui sévissent dans la région des Grands Lacs depuis de trop nombreuses années, n'ont pas été, jusqu'à ce jour, n'ont pas débouché sur des actions en justice. Cela étant, que Kagame n'ait pas réussi à empêcher la publication de ce rapport (même s'il subira sans doute un certain toilettage), cela marque les limites de l'homme de Kigali.

Si nous revenons sur ce rapport, c'est parce qu'il nous semble reposer la question de la légalité et de la légitimité du choix de certains membres de l'APR (Armée patriotique rwandaise) et de l'AFDL (Alliance

des forces démocratiques pour la libération du Congo. Alliance soutenue par le Rwanda et l'Ouganda) qui dirigent notre pays depuis la guerre de 1996. Dans son livre intitulé *Ces tueurs Tutsi. Au cœur de la tragédie congolaise*, (Paris, Dubois, 2009), Charles Onana nous rappelle que Joseph Kabila a été formé par l'APR et qu'il est entré avec elle au Congo lors de la prise du pouvoir de Laurent-Désiré Kabila en 1997 (p. 161). Il précise également : *D'après James Kabarebe, l'actuel chef d'état-major de l'armée rwandaise* (N.D.L.R. : en 2009), *Joseph Kabila a eu les pires difficultés à s'adapter à la vie de soldat. Cela se voyait lors des échanges de tirs. Il ne savait pas quoi faire. Je lui ai donc tout appris. Après la chute de Kisangani, je lui ai donné quelques tuyaux pour affronter la presse internationale. Nous avons même dû répéter et je jouais le rôle du journaliste. Découragé, il a failli laisser tomber, et j'ai dû crier : c'est toi qui est censé avoir pris Kisangani, pas moi* (p. 162).

Ce texte que reproduit Charles Onana est tiré de l'interview que James Kabarebe a accordé à *Jeune Afrique L'Intelligent* N° 2155-2156 du 29 avril 2002. En marchant vers Kisangani, James Kabarebe a dû apprendre à Joseph Kabila a endossé « le rôle de conquérant » et cela a été consigné dans les livres et les journaux. Savaient-ils, lui et son poulain, qu'un jour le Haut commissariat de l'ONU aux droits de l'homme reviendrait sur leurs traces pour dénicher le génocide dont ils ont été les auteurs? Les émules de Hitler sa-

vaient-ils qu'il y aurait un jour un autre Nuremberg?

Sans être juriste, mais recourant à notre unique bon sens, nous estimons qu'à partir du moment où le rapport sur ce génocide est rendu officiel, nos populations devraient remettre en question la légalité et la légitimité de Joseph Kabila. Les élections organisées, pour le plébisciter chef de l'État en 2006, ont été une erreur politique et doivent être effacées de notre histoire. Sa candidature pour les élections de 2011 doit être rejetée. Les démarches entreprises par Marie-Thérèse Nlandu et d'autres compatriotes pour le traduire devant la Cour pénale internationale devraient être soutenues jusqu'au bout.

C'est la logique qui nous dicte notre raisonnement. Comment accepter comme chef de l'État un individu impliqué dans des crimes de génocide? Comment et pourquoi les plus légalistes d'entre nous vont-ils concourir aux élections présidentielles de 2011 avec quelqu'un dont la place devrait être en prison. Ce faisant, ces légalistes peuvent-ils vraiment prétendre prôner un État de droit? Ce qui est dit pour Joseph Kabila l'est tout autant pour ces nervis.

Il se pourrait que nous soyons des millions de Congolais (es) à avoir perdu notre bon sens. Si c'est le cas, il reviendra aux plus lucides d'entre nous de poursuivre ce combat amplement justifié. Les minorités organisées d'acteurs-créateurs peuvent s'en emparer.

Nous ne sommes pas naïfs!

Nous savons que la guerre d'agression, au cours de laquelle Joseph Kabila a été impliqué dans les crimes de génocide et autres crimes contre l'humanité, participe de ces guerres secrètes de la politique et de la justice internationale, comme le démontre si bien Florence Hartmann dans son livre *Paix et Châtiment* (paru en 2007). Et que les nègres de service servent « les cosmocrates ».

L'inefficacité de la mise en pratique de certaines résolutions, prises par le Conseil de sécurité de l'ONU, visant à mettre fin à certains conflits à travers le monde nous contraint à la vigilance. Publier un rapport comme celui dont il est question, dans le présent article, peut être juste une vulgaire astuce. Il n'est pas très compliqué de casser net l'élan patriotique se développant parmi nous et de dissuader les plus déterminés d'entre nous à abandonner le combat pour que notre patrimoine commun ne finisse pas, définitivement, dans les mains des prédateurs institutionnalisés. Nous ne sommes pas dupes!

Gardons notre bon sens. Souvenons-nous et tentons l'impossible pour que les criminels de guerre et les criminels contre l'humanité ne nous gouvernent plus jamais. Débattre sur les élections de 2011, en passant sous silence la question de savoir qui va concourir avec qui et dans quel but, nous semble constituer une atteinte à notre spécificité de Congolais. Ce n'est qu'un point de vue parmi d'autres, mais c'est le nôtre.

Jean-Pierre Mbelu

Justice, paix et démocratie en Afrique centrale

Mesdames, Messieurs,

Je remercie les organisateurs de ce forum pour l'honneur qu'ils me font de faire entendre le point de vue du FRAC au cours de ce débat consacré à l'analyse des conséquences à tirer du rapport Mapping concernant les violations les plus graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire commises entre mars 1993 et juin 2003 sur le territoire de la RD Congo, rapport publié le 2 octobre dernier par le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme.

Puisque la démarche des organisateurs paraît motivée par le souci de tirer le meilleur parti de ce rapport, pour baliser le chemin d'un retour durable de la concorde, de la démocratie et de la prospérité dans la région, j'essaierai d'être le plus pragmatique possible, en articulant mon propos autour de deux idées forces, à savoir :

- Argumenter en faveur de la mise en place d'un Tribunal pénal international pour la République démocratique du Congo ;
- Et souligner la nécessité d'assainir en même temps l'environnement international, pour donner une chance à ce tribunal d'aboutir à des inculpations non sélectives et à des jugements équitables et non complaisants.

I. Pour l'érection d'un tribunal pénal international pour la RDC

Depuis sa création le 14 octobre 2001, le FRAC¹ n'a cessé d'interpeller la communauté internationale afin

que soit installé un tribunal pénal international pour juger les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité commis en République démocratique du Congo depuis le 2 août 1998. A travers des pétitions, des déclarations et des lettres, il a démontré que la poursuite de la guerre au Congo est en partie justifiée par la prime d'impunité qui est offerte aux criminels tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Congo. Au cours d'une déclaration faite en février 2005 et publiée dans ce livre qui vient de paraître, nous écrivions ce qui suit : « *Toute action menée par la communauté internationale en République Démocratique du Congo au mépris du droit fondamental de ce peuple à la justice, sera une action inefficace, injuste et pernicieuse, en dépit du caractère humanitaire dont cette action pourrait se prévaloir par ailleurs. Car pareille action a pour effet durable d'entretenir l'illusion d'une solution, tout en occultant les causes profondes du mal [...]. La justice est ce dont les Congolais ont besoin, avant les aides humanitaires et les interminables négociations politiques.* »² Plus tard, dans une lettre adressée à M. Barack OBAMA, nous exhortons le Président américain fraîchement élu, de soumettre au Conseil de sécurité de l'ONU un projet de résolution instituant le Tribunal pénal international pour la RDC, à soutenir la demande de M. BAN KI-MOON pour l'envoi d'une force européenne intérimaire au Nord-Kivu, et de promouvoir auprès des institutions de Bretton Woods et d'autres dona-

teurs potentiels l'idée de la constitution d'un Fonds inspiré du modèle « Plan Marshall » pour la reconstruction de la RDC³.

Aujourd'hui encore, nous restons convaincus que l'idée d'un tribunal pénal international offre plus de garanties à l'administration d'une justice impartiale, dans le contexte actuel de la région, que la formule des juridictions mixtes suggérée par le rapport Mapping. Le système des chambres mixtes présente probablement l'avantage du meilleur coût financier et d'une plus grande efficacité en termes du nombre des individus susceptibles d'y être jugés. Cependant le fonctionnement du système de juridictions mixtes est largement tributaire de la collaboration, et donc de la bonne volonté, des autorités de l'État concerné. Mais, comment s'assurer de la loyauté du gouvernement congolais, quand on sait que nombre de personnes concernées occupent encore des postes importants au sein du gouvernement et de l'armée? Si la formule de juridictions mixtes devrait être retenue, il faudrait alors exiger que toutes les personnes impliquées dans les crimes examinés soient préalablement écartées de la gestion des affaires publiques. C'est cette précaution qui a permis le succès des expériences sierra-léonaise, rwandaise et cambodgienne. Autrement, il sera à craindre que les victimes des atrocités étalées dans cette cartographie macabre ne soient jamais rétablies dans leurs droits et que la sous-région africaine des Grands lacs ne recouvre jamais la paix. Les

carences internes du système judiciaire congolais sont trop connues pour être développées ici : des tribunaux démunis, des magistrats clochardisés et exposés à la corruption et à la concussion, un appareil judiciaire aux ordres du pouvoir exécutif, etc.

Certes, l'argument financier évoqué par M. Stephen Rapp, ambassadeur itinérant en charge des crimes de guerres au Département d'État américain, mérite d'être pris en compte. Mais la justice a toujours un prix. Ce prix a été consenti pour le Rwanda, pour la Sierra Leone, pour l'ex-Yougoslavie, pour le Liban et pour le Cambodge. Il n'y a pas de raison qu'il ne soit pas payé aujourd'hui pour la RD Congo, qui est un membre de la communauté internationale au même titre que les autres, et qui paie le prix fort les conséquences d'une Résolution du Conseil de Sécurité qui a permis, au travers de l'« Opération turquoise », l'entrée massive et incontrôlée des sujets rwandais sur le sol congolais de la région aujourd'hui meurtrie de Kivu.

II. L'assainissement de l'environnement international comme préalable à l'établissement d'une justice crédible et efficace.

Il est de notoriété publique que les États de la Région qui ont agressé la République démocratique du Congo en 1996 et 1998 n'ont pu conduire ces deux guerres coûteuses que forts du soutien des puissances étrangères, qui leur ont fourni les moyens militaires, financiers

et diplomatiques nécessaires. Usant de leur influence à l'ONU, ces puissances ont empêché toute résolution rapide et juste des conflits au niveau du Conseil de Sécurité. Même alors que l'agression et la rupture de la paix étaient constatées, il n'a jamais été question de les traiter en tant que telles, ni de les résoudre sur la base du chapitre VII de la Charte de l'ONU. Au contraire, même les rapports accablants commandités par ce même Conseil n'ont eu aucun effet sur le cours des événements. Ainsi, lors de la publication en 2002 du rapport du panel d'experts chargés d'enquêter sur le pillage des ressources naturelles de la RDC, la préoccupation de maints pays européens et nord-américains fut d'empêcher que les noms des sociétés impliquées dans l'exploitation ou le trafic illicite de ces ressources ne paraissent dans le rapport final.

C'est dire que si la conduite des États dont la décision compte à Washington, à New York et à Bruxelles ne change pas, il est à craindre que l'espoir soulevé par le Rapport Mapping soit de courte durée. En tout cas, les pressions exercées sur Madame Navanethem Pillay, la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme à la veille de la publication de son rapport, ne peuvent que susciter de l'inquiétude chez ceux qui y croient. Il est difficile de ne pas voir un signal négatif dans le fait que quelques députés européens, conduits par M. Louis MICHEL, choisissent justement ce moment pour lancer leur

« cercle des amis du Rwanda » au sein du Parlement européen, avec l'ambition affichée de défendre coûte que coûte M. Paul KAGAME, mis à mal par le Rapport Mapping pour son rôle central dans les crimes les plus graves commis au Congo⁴.

Notre espoir au FRAC est qu'aucun gouvernement, ni aucune personnalité ne vienne enfreindre la suite de ce rapport. C'est dans l'intérêt de la paix mondiale que les frustrations accumulées du peuple congolais soient résorbées dans le cadre d'une justice impartiale, qui rétablisse les victimes dans leurs droits. Ce peuple, réputé naïf, apathique et docile, a prouvé par le passé qu'il était aussi capable d'un sursaut d'orgueil national, et voire de révolte violente. Qui y aurait intérêt? Il n'est pas question ici de faire des amalgames en cédant au préjugé de la condamnation collective du peuple ruandais. Cependant, le prix d'une réconciliation possible et durable dans la région passe nécessairement par la condamnation des responsables de ces crimes. Leurs auteurs doivent en répondre, sinon le semblant de paix qu'on miroite aux gens n'est qu'une façon de couvrir les blessures des victimes qui un jour ou l'autre chercheront à se rendre justice en usant de la vengeance. C'est donc à coup sûr vouloir instaurer un cycle de violence interminable dans cette région que de ne pas faire justice par l'instauration d'un tribunal digne de ce nom. On ne peut donc pas souscrire en faveur d'un trafic de la paix contre la justice comme le préconise Pierre Haza dans

son dernier livre publié chez GRIP. La construction de la paix comme celle de la réconciliation exige absolument la justice.

Je vous remercie.

Pour le Frac,
Kwakwa Faustin

(Texte présenté à la réunion organisée par «Rencontres pour la Paix» le 3 novembre 2010 sur le thème « Justice et démocratie en Afrique centrale »

¹ Le FRAC est l'acronyme de l'Asbl Forum de réflexion pour l'avenir du Congo.

² Voir *Quel avenir pour la R.D. Congo? Déclarations et réflexions du Frac*, Préface de Charles Onana, Kinshasa, Médiaspaul, 2010, p. 132.

³ *Ibidem*, p. 200. Voir également p. 96, 112 et 191.

⁴ Le « Cercle des Amis du Rwanda » a été lancé par trois députés européens (M. Louis Michel (Belgique), M. Charles Goerens (Luxembourg) et Mme Mariya Nedelcheva (Bulgarie)) le 30 septembre 2010, à la veille de la publication du Rapport Mapping. Officiellement, « le premier objectif de ce cercle est de supporter, valoriser et promouvoir les intérêts du Rwanda à travers les différentes institutions de l'Union Européenne. Le deuxième objectif est d'informer sur les progrès engrangés par le Rwanda dans les différents domaines : le développement économique, les avancées sociales et la démocratie. Le troisième objectif est de faire de ce Cercle le premier interlocuteur du Rwanda ».



RENCONTRES POUR LA PAIX

Siège :
**Rue d'Incourt, 3
1370 Dongelberg**

rencontres.paix@yahoo.fr

Sans aucun subside, « Rencontres pour la Paix » fonctionne grâce au travail de militants bénévoles. Vous pouvez les soutenir en versant votre contribution sur le compte 191-3549082-12 des Éditions Rencontres ASBL à 1315 Incourt avec la mention « Rencontres pour la Paix ».

Birmanie – Rwanda : même combat ?

Le combat de Suu Kyi

Comment ne pas être fasciné par à l'exemple que nous donne Aung San Suu Kyi la Birmane? Véritable mère courage qui depuis des années défie la junte militaire de son pays. Digne fille spirituelle du Mahatma Gandhi et de Nelson Mandela, frêle roseau de la non-violence elle impose une profonde admiration pour la foi et l'abnégation avec laquelle elle assume ses convictions et ce, au prix fort.

Après avoir vécu de nombreuses années à l'étranger, Suu Kyi revient au pays où elle s'engage activement dans la vie politique et sociale. En septembre 1988, elle fonde avec plusieurs anciens militaires la *Ligue nationale pour la démocratie* dont la dénomination est déjà tout un programme en soi. Très vite elle devient pour le peuple birman le symbole même de sa soif de liberté politique. Sa popularité est à ce point ressentie comme une menace par la junte militaire qu'elle est arrêtée l'année suivante. Bien que le régime lui offre l'exil comme porte de sortie, elle refuse de quitter son pays¹. Depuis ce moment, sa vie se résumera à une succession de périodes de semi-liberté, d'incarcération et de résidence surveillée.

Point n'est besoin de rappeler ce que furent ces années de solitude et de souffrances. A l'occasion de sa récente libération par la junte militaire, les médias ont largement décrit ce que fut son combat et ce qu'il devrait être pour le futur. Rappelons que sur le plan international, son engagement pour la démocratie et

la non-violence fut reconnu par l'attribution de nombreux prix dont le prix Nobel de la Paix en 1991².

Le combat de Victoire

Hormis la durée de la persécution dont Suu Kyi a été l'objet dans son pays, comment ne pas trouver une similitude flagrante entre le destin de la Birmane et celui d'une autre mère courage, Rwandaise cette fois : Victoire Ingabire Umuhiza? Que de points communs entre elles deux. C'est pour le moins interpellant.

Mariée et mère de trois enfants, Victoire a vécu de nombreuses années à l'étranger³. Très tôt elle s'engage dans un mouvement d'opposition au sein de la diaspora rwandaise. Son grand mérite est sans aucun doute d'avoir contribué à fédérer la quasi-totalité des mouvements démocratiques d'opposition à l'étranger. C'est ainsi qu'en avril 2006, elle devient présidente des *Forces démocratiques unifiées* (FDU-Inkingi). Ce parti réunit différentes composantes, sur base d'une plateforme commune : proposer au peuple rwandais une alternative démocratique au régime du général Paul Kagame.

En janvier 2010, parfaitement consciente des implications potentielles de son engagement politique, elle quitte sa famille, la sécurité et le bien-être acquis en Hollande, pour l'inconnu, l'insécurité et l'arbitraire. C'est exactement ce qui l'attendait au Rwanda. Malgré les menaces qui pèsent sur elle, Victoire refuse d'utiliser la langue de bois. D'emblée, elle annonce la couleur : *libérer les Rwan-*

dais de la peur; mettre fin à l'oppression et à la dictature; rétablir la justice et la vérité historique; concourir pacifiquement mais vigoureusement à la conquête du pouvoir.

Comment ne pas se remémorer le passage d'un des discours de Aung San Suu Kyi où elle exprimait le rapport existant, dans toutes les dictatures du monde, entre le pouvoir et la peur : *Ce n'est pas le pouvoir qui corrompt, mais la peur. La peur de perdre le pouvoir pour ceux qui l'exercent et la peur des matraques pour ceux que le pouvoir opprime. (...) Dans un système qui dénie l'existence des droits humains fondamentaux, la peur tend à faire partie de l'ordre des choses. Mais aucune machinerie d'État, fût-elle la plus écrasante, ne peut empêcher le courage de ressurgir encore et toujours, car la peur n'est pas l'élément naturel de l'homme civilisé.*

A son arrivée sur le sol rwandais, les problèmes ne tardent guère. Dans un premier temps, ce sont les collaborateurs directs de Victoire qui sont mis hors circuit. Ensuite le régime s'en prend aux mouvements d'opposition interne. Plusieurs de leurs membres sont assassinés. Victoire est assignée à résidence et puis mise en prison. Même les avocats qui assurent la défense des opposants font l'objet d'attaques directes⁴. Tant et si bien qu'à l'instar de ce qui se passait au plus fort de la dictature soviétique, c'est avec un score stalinien que Paul Kagame est, pour la seconde fois, élu à la fonction présidentielle. L'opposition démo-

cratique avait été exclue du débat, interdite de parole, muselée, persécutée, niée de façon violente et perverse. Rares furent les voix qui s'élevèrent au sein de la communauté internationale pour stigmatiser ces méthodes d'un autre âge.

Au moment où ces lignes sont rédigées, Victoire est toujours incarcérée à la prison centrale de Kigali. Pas question d'un régime de faveur. Elle a été physiquement torturée. Tous les moyens sont bons pour casser sa résistance : isolement complet, impossibilité de procéder aux actes les plus élémentaires en matière d'hygiène corporelle, absence de soins médicaux, refus de la nourrir, humiliations délibérées⁵. Le procès qui lui est intenté actuellement est une mascarade de piètre qualité. Il ne fut pas bien difficile à la défense de démontrer que les preuves qui sous-tendent l'accusation ont été fabriquées de toutes pièces. Qu'à cela ne tienne, séance tenante le procureur modifie la nature des charges retenues contre elle. Bref, la négation même des droits les plus élémentaires de tout justiciable. Sans aucun doute, le régime ne doit apprécier que très modérément la détermination sans faille et la dignité de cette femme qui, malgré les tortures et les humiliations, garde sa combativité, sa dignité et le sourire aux lèvres.

Considération finale

Incontestablement, pour Suu Kyi et Victoire il s'agit bien d'un seul et même combat. Celui de la démocratie contre la dictature. Celui du courage et de la

persévérance de deux femmes admirables qui font honneur à leur pays.

Malheureusement, là s'arrête la comparaison. En effet, si les USA, le Canada et d'autres pays anglo-saxons ont mis la junte militaire birmane au ban de la société internationale, par contre ces mêmes pays soutiennent financièrement la dictature de Paul Kagame. Il en va de même, du reste, pour l'Union européenne (UE)⁶. Situation pour le moins paradoxale pour des États qui érigent la démocratie en principe de gouvernance. C'est, en quelque sorte, comme s'il existait des dictateurs démocrates fréquentables et d'autres qui ne le sont pas.

Cette politique du deux poids deux mesures est aussi d'actualité pour la majorité des médias qui, malgré les informations disponibles, semblent frappés d'un ostracisme très sélectif⁷; alors qu'il y a quelques années ils se répandaient en diatribes virulentes à l'égard du président Habyarimana. Force est de constater, suite aux événements qui se sont déroulés ces deux dernières décennies en Afrique centrale, qu'il n'y a vraiment aucune comparaison possible entre Juvénal Habyarimana et Paul Kagame.

Après plusieurs autres, le récent rapport du Haut Commissariat de l'Onu aux Droits de l'Homme a pourtant, une fois encore, mis en évidence la nature

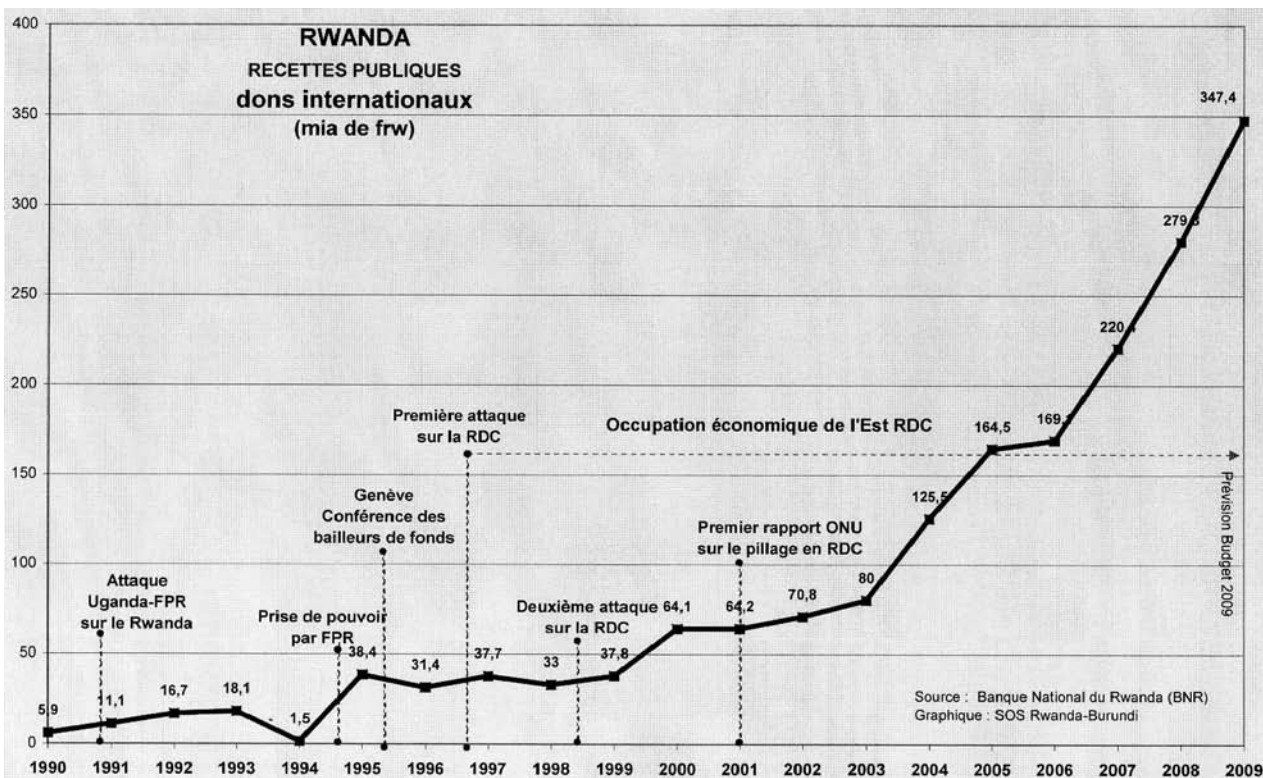
réelle du régime du président rwandais. Malgré cela, l'Union européenne persiste et signe en conviant, début décembre, l'homme fort de Kigali au sein de ses institutions. Une tribune internationale est offerte pour discourir de développement, précisément à celui qui, depuis des années, tente de réduire ses propres concitoyens à l'état de sujets.

- ¹ Son mari et ses deux enfants vivent à l'étranger.
- ² Aung San Suu Kyi est également Docteur honoris causa de différentes universités.
- ³ Elle a fait ses études supérieures en Hollande.
- ⁴ Rappelons l'arrestation et l'incarcération du Professeur Erlinder, juriste américain, conseil de Victoire Ingabire.
- ⁵ Victoire a été rasée. C'est le genre d'humiliation que les na-

zis faisaient subir à leurs victimes.

⁶ Entre 2004 et 2009, l'aide budgétaire directe au Rwanda a constitué, en moyenne, plus de 53 % de son budget annuel. A ceci il faut ajouter les revenus du pillage des ressources minières du Congo. Les experts de l'Onu qui, en 2002, se sont penchés sur cette problématique estiment que le produit de ce pillage a rapporté, pour la seule année 1999, un montant approximatif de 320 millions de dollars US.

⁷ Quel journaliste s'intéresse encore au sort de Déogratias Mushayidi? Cet opposant politique tutsi (sans la moindre trace de sang sur les mains) a été arrêté en Tanzanie, « évacué » au Burundi et traîtreusement livré par les autorités de ce pays au régime de Kagame. Il a été condamné par le même tribunal qui « s'occupe » aujourd'hui de Victoire Ingabire.



Ce graphique montre clairement la « bonne gouvernance » du régime Kagame tant vanté par certains courants européens et atlantistes qui oublie délibérément de mentionner que les nouvelles ressources du Rwanda proviennent essentiellement du pillage des ressources du Ki vu.

Au Parlement européen, Louis Michel constitue le « Cercle des amis du Rwanda »

Louis Michel se sent profondément inspiré par l'Afrique centrale, contrairement à son collègue libéral Karel De Gucht. Il veut faire de cette région un modèle de bonne gouvernance ultralibérale. Dès l'an 2000, il pensait nécessaire de modifier les frontières d'Afrique centrale héritées du Congrès de Berlin. Son rêve est un État des Grands Lacs sous direction du régime de Kagame. C'est dans cette perspective qu'il vient de créer au Parlement européen le « Cercle des Amis du Rwanda ». Récemment, à la RTBF, Louis Michel se déclarait « social, humaniste et progressiste »... C'est vraiment le loup revêtu de la peau d'agneau !

Élu en juin 2009 au parlement Européen avec un score personnel impressionnant, Louis Michel siège au sein du bureau du groupe libéral européen présidé par son ami Guy Verhofstadt.

Dans la répartition des divers postes des travaux parlementaires et des délégations extérieures, Louis Michel est devenu membre effectif de la commission « libertés – justice – affaires intérieures » et suppléant de la commission « développement et coopération », et surtout il a pris la co-présidence de « l'Assemblée paritaire ACP-UE » (Afrique – Caraïbes – Pacifique et Union européenne).

Cette présidence met du baume sur les blessures provoquées par l'échec de sa candidature à la tête de l'assemblée générale de l'ONU en 2009. Louis Michel pourra désormais étaler ses talents de « médiateur incontournable » dans les crises africaines en particulier, son

expertise de « spécialiste de la sous-région des Grands Lacs ». Cette homme politique qui a voulu, à la tête du Ministère des Affaires étrangères à partir de 1999, symboliser le « retour de la Belgique en Afrique centrale », vient de lancer au Parlement européen le « Cercle des amis du Rwanda », dont les objectifs affirmés sont de promouvoir les intérêts de ce pays au sein des institutions européennes, d'informer sur les progrès réalisés par le gouvernement rwandais et enfin de devenir le premier interlocuteur du Rwanda en Europe.

Bref un nouveau lobby créé au Parlement européen le 30/09/2010 avec la collaboration directe de tous les ambassadeurs du Rwanda en Europe.

Un lobby ambitieux qui projette une série d'initiatives telle que la multiplication des jumelages ou des visites guidées dans le pays des milles collines, l'organisation de « workshops thématique sur le Rwanda » et même l'instauration d'une journée de célébration « Rwanda » au Parlement européen.

Il s'agit de créer en Europe des événements culturels à médiatiser et susceptible d'effacer les critiques croissantes du régime Kagame.

Ce grand défenseur de la législation de compétence universelle dans les pays européens en matière de poursuite des auteurs et commanditaires des violations du droit international humanitaire, lorsqu'il s'est agi de remplir un mandat d'arrêt espagnol à l'encontre de l'ancien dictateur chilien, le général Augusto Pinochet, en visite en An-

gleterre, semble aujourd'hui frappé d'amnésie, tandis que son protégé le général – président Paul Kagame et son équipe responsable de l'aile militaire du FPR doivent répondre devant le tribunal d'instruction de Madrid d'une série de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité et de pillage massif des ressources naturelles de la R.D.C.

Les investigations judiciaires espagnoles sont corroborées par le récent rapport-état des lieux du Haut commissariat des Nations unies sur la situation au R.D.C. entre 1993 et 2003, rapport accablant spécialement pour l'armée de Kagame impliquée dans des violations graves et systématiques du droit international humanitaire, lors de ses invasions répétées du territoire congolais.

Il est étonnant de voir Louis Michel tenter de noyer le poisson à ce sujet, au cours de son invitation d'organiser au Parlement européen le 16 novembre dernier un briefing avec quelques ONG humanitaires, en vue de préparer – ce qui est louable en soi – la prochaine Assemblée paritaire ACP-UE à Kinshasa de 2 au 4 décembre 2010 et d'alimenter un débat qu'il prévoit le 3 décembre avec les autorités congolaises sur la situation relative :

1. à la réforme du secteur sécurité, aux ressources naturelles et à la présence de la « Lord's Résistance Army » (rébellion du Nord-Ouganda) ;
2. à la démocratie et aux droits de l'homme avec les questions des futurs cycles électoraux, des défenseurs des droits fondamentaux

et du rapport état des lieux précité de l'ONU.

Pas un mot sur le rôle continu et décisif du Rwanda de Paul Kagame dans la dégradation tragique de la situation humanitaire au Congo, depuis 1996-1997 et 1998, ainsi que sur le règne de l'impunité couvrant les responsables Rwandais auteurs présumés de crimes, dont certains semblent correspondre aux termes précis de la convention ONU du 9-12-1948 sur la prévention et la répression des crimes de génocide.

Sans même parler des élections – mascarades organisées par le régime Kagame qui exclut toute opposition véritable à travers une répression policière implacable, l'absence de dénonciations claires des responsables Rwandais de ces crimes à caractère international imprescriptible apparaît, dans le chef d'un Louis Michel parfaitement au courant des faits accablants recueillis, comme une scandaleuse solidarité avec des présumés criminels, tandis que ses initiatives telles que le lancement du « cercle des amis du Rwanda » au Parlement européen traduisent sans doutes une tentative de couvrir, sinon justifier, ce règne de l'impunité en Afrique centrale. En tout cas, Louis MICHEL risque de plus en plus de discréditer la représentation extérieure de l'assemblée européenne et son rôle propre dans le partenariat avec les états ACP et dans son combat en faveur d'un développement participatif et respectueux des populations au sein des politiques de coopérations de l'union européenne et de ses états membres.

Rwanda, un régime d'apartheid qui dans l'ombre poursuit un génocide culturel et économique

Le régime du FPR de Paul Kagame est en train d'effectuer un recensement de toutes les possessions des terres sur tout le territoire national. Ce qui semble en apparence normal. Mais pour les observateurs avertis, il s'agit d'un pas supplémentaire pour que l'élite tutsi venue d'Ouganda puisse mettre la main sur ce qui restait comme biens appartenant aux paysans.

En effet, après le recensement et l'enregistrement de tous les domaines fonciers, le régime va imposer des redevances aux propriétaires. Les taux seront si exorbitants qu'aucun rwandais moyen ne pourra payer. Il sera donné un délai au-delà duquel la parcelle ou le champ sera vendu aux enchères si les redevances n'étaient pas payées.

Devinez qui seront les acquéreurs? Les riches tutsis venus d'Ouganda qui ont amassé des fortunes en pillant la RDC et en monopolisant tout toutes les activités commerciales et financières depuis leur conquête du pays.

Ainsi la boucle sera bouclée : le paysan rwandais, dont la progéniture est déjà privée d'instruction faute de moyens financiers, dont le pouvoir politique est exercé par une clique dont il ignore jusqu'à la langue (le fameux anglais!) sera condamné à ne plus jamais être propriétaire dans un pays qu'il croyait être le sien. Il sera ainsi spolié « légal-

ment » des terres léguées par ses ancêtres pour qu'il comprenne qu'il doit se soumettre aux maîtres qui ont conquis le pays en 1994.

Comment en est-on arrivé là? Dès leur prise du pouvoir d'État en 1994, les nouveaux maîtres du Rwanda ont déployé des efforts en tous sens pour le pérenniser : un parti-État omniprésent, emprisonnement ou meurtres des opposants, création des milices pour encadrer et surveiller la population, etc., le tout sous le parapluie d'une armée monoethnique et véritablement une « armée d'occupation ».

Après avoir verrouillé toutes les issues susceptibles d'amener d'autres groupes au pouvoir avec une Constitution qualifiée de « Code Pénal politique » par les observateurs, et des lois liberticides, l'élite tutsi du FPR s'est aussitôt mise à l'œuvre pour s'emparer aussi de tout le pouvoir économique par des sociétés commerciales tentaculaires. La saisie des biens des exilés sous des prétextes fallacieux (gacaca), le bradage du patrimoine national doublé du pillage en République Démocratique du Congo ont fini par rendre en très peu de temps les anciens maquisards loqueteux parmi les hommes les plus riches du monde. Ils ont alors entamé l'expulsion de la ville de Kigali et de ses environs des citoyens modestes et ont commencé à construire des immeubles

futuristes dont la destination n'est pas évidente.

Pendant ce temps, la misère faisait rage dans les campagnes alors que la propagande officielle louait le « développement fulgurant » du pays. Après s'être emparé en très peu de temps du pouvoir économique comme ils l'avaient fait pour la conquête du pouvoir politique, les conquérants vont alors procéder à un véritable « génocide culturel » qui aura pour effet de rendre inaccessible au menu peuple les bienfaits de l'éducation. Après le Pouvoir et l'Avoir, ce fut le tour du Savoir. Ils ont d'abord décréter que la langue de l'administration et d'instruction à tous les niveaux serait désormais l'anglais et cela sans aucune transition. Cette mesure a rendu des milliers de cadres formés en français des « analphabètes » sans possibilités d'être embauchés à moins de se mettre à l'anglais. Ce qui se traduira par la perte de toute une génération car il faudra attendre au moins 20 ans pour trouver des cadres non venus d'Ouganda véritablement anglophones et encore...!

Pour parachever cette entreprise de « clocharisation » du menu peuple, l'élite tutsi venue d'Ouganda qui dirige le pays depuis 1994 vient de supprimer les bourses d'études qui étaient attribuées aux étudiants démunis. En même temps, les frais de scolarité vont augmenter exponentielle-

ment. Conséquence : seuls pourront se payer les études, les enfants de riches ou ceux qui sont pris en charge par le Fonds d'Aide aux Rescapés (FARG).

Comme signalé plus haut, la campagne actuelle d'enregistrement des domaines fonciers vise à retirer au menu peuple ce qui lui restait comme biens et qui le liait encore au pays de ses ancêtres, à savoir, la terre. Voici comment une clique de prédateurs sans vergogne peut s'emparer en si peu de temps du pouvoir, de l'avoir et du savoir de tout un pays.

Emmanuel Neretse
19/11/2010

Des nouvelles de l'Association **BELGIQUE-VIETNAM**

La restructuration de l'Association Belgique-Vietnam

Notre association d'amitié avec le Vietnam a été fondée en octobre 1973. Celle-ci était l'héritière de « Rencontres Vietnam » qui regroupait les comités de base, des militants et des responsables syndicaux et politiques qui s'inscrivaient dans une totale solidarité avec le peuple vietnamien en lutte pour sa libération, son indépendance et son unité. Cette solidarité avec le peuple vietnamien a formé toute une génération de militants tiers-mondistes, pacifistes et anti-impérialistes.

En 2010, notre association est amenée à se restructurer compte tenu des nouvelles réalités politiques et économiques actuelles.

En effet depuis la victoire du Vietnam dans la guerre contre l'agression américaine en 1975, les situations socio-économiques et politiques se sont fort modifiées en Asie, en Europe comme partout ailleurs.

Dans notre monde bouleversé par l'ultralibéralisme destructeur du niveau de vie de nombreuses populations et le nationalisme à outrance, il est du devoir de tous les progressistes de s'unir dans la défense commune contre les intérêts privés prédateurs quels qu'ils soient ainsi que dans la sauvegarde de la paix et du bon voisinage entre les peuples.

En ce qui concerne notre asso-

ciation, nous aimerions que nos relations avec le peuple vietnamien en général et avec l'Association Vietnam-Belgique constituée depuis quelques années à Hanoï en particulier s'établissent sur trois objectifs.

Le premier est de maintenir et développer nos liens d'amitié avec le Vietnam. Ceux-ci sont bien établis depuis des décennies et riches en souvenirs d'actions de lutte communes entre notre association, l'Union des Vietnamiens en Belgique et de nombreux responsables vietnamiens à la conférence de Paris sur le Vietnam, à l'ambassade du Vietnam en France et en Belgique ainsi que des souvenirs d'actions de soutien aux délégations du FNLSN, du GRPR-SVN, de la RDV puis de la RSV; des stagiaires en agronomie, biologie, médecine, etc., des étudiants boursiers de l'AGCD répartis partout dans les universités belges.

Le deuxième, renouveler notre solidarité avec le peuple vietnamien et ses dirigeants en tenant compte des nouvelles réalités socio-économiques dans le monde. Il s'agit pour le peuple vietnamien, pour les Belges et les Européens de défendre l'intérêt général contre les débordements de la libéralisation, des privatisations qui appauvrissent les États au profit des groupes financiers et des lobbies recherchant une « gouvernance

mondiale » ultralibérale. Notre association maintient tout spécialement une solidarité militante avec les prises de position du gouvernement vietnamien et sa politique pacifiste pour maintenir la paix dans la région est-asiatique et éviter toute confrontation entre puissances régionales.

Et le troisième, organiser une coopération efficace sur le terrain. D'abord, continuer une coopération directe entre notre association et des organisations vietnamiennes de base sur des projets d'aide au développement. Ensuite favoriser une meilleure coopération officielle entre nos deux pays, que celle-ci soit gouvernementale ou entre diverses sociétés et organismes belges et vietnamiens. Mais aussi organiser à notre initiative une coopération Nord-Sud entre la Belgique, le Vietnam et l'Afrique centrale. Des contacts sont pris et des projets précis sont en cours. Nous vous informons de leurs développements.

Bien sûr, ces activités se feront en étroite collaboration avec l'Union des Vietnamiens en Belgique. Cette collaboration a commencé avec la constitution de nos deux associations en 1973 et n'a jamais cessé en permettant une plus grande efficacité dans nos activités communes.

Jean Verstappen

Le changement en continu au Vietnam

Depuis le *Doi Moi*, fin des années 80, le Vietnam s'ouvre au monde et s'intègre dans la coopération multilatérale dans le monde en se joignant aux diverses instances internationales pour apporter sa contribution dans la lutte contre la pauvreté, la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et le développement durable du pays.

Quant à la stabilité de la région, le Vice-ministre de la Défense du Vietnam, M. Nguyen Chi Vinh, lors de sa récente visite à Pékin (du 22 au 25 août), a aussi expliqué les trois principes de sa politique de défense : non à une alliance militaire, non à une base militaire étrangère sur le sol vietnamien et non à une alliance avec un pays pour s'opposer à un autre pays de la région.

Le Vietnam, ayant connu une longue période de guerre, souhaite tourner la page et promouvoir des échanges constructifs dans un cadre de paix.

Début octobre 2010 se tiendra à Bruxelles le sommet annuel Asie – Europe ASEM (ASIA EUROPE MEETING) pendant la présidence belge de l'Union européenne. À ce moment, le Vietnam assumera pour sa part la présidence de l'ASEAN, un groupe de dix pays asiatiques participant à l'ASEM.

Le sommet Asie-Europe (ASEM) est un forum important de discussions politiques, économiques, financières et socio-culturelles entre partenaires européens et asiatiques. Il a lieu une fois tous les deux ans au niveau des chefs d'États et de gouvernement.

Représentant ensemble 58 % de la population mondiale, 50 % du PIB global et plus de 60 % du commerce international, ce rassemblement sera le signe d'une autre façon d'aborder la coopération multilatérale, car parallèlement à ce sommet se tiendra aussi se tiendront un People's Forum (forum pour les organisations non-gouvernementales), un Business Forum (forum pour hommes d'affaires) et un Parliamentary Forum (forum parlementaire). De plus, la Asia-Europe Foundation, l'unique institution permanente de l'ASEM, organisera un événement Connecting Civil Societies en marge du Sommet.

Bien sûr il y aura des rencontres bi-latérales, et multi-latérales dans les domaines politique, économi-

que et financier, mais il est intéressant aussi de noter que dans son approche, le Vietnam participe à des forums concernant la société civile. En effet le succès du 30 avril 1975 a fait naître de par le monde beaucoup d'espoir dans un autre mode de développement, différent du mode de fonctionnement capitaliste.

En prenant position dans les échanges internationaux, il défendra les

Lu sur le web

Le huitième sommet de l'ASEM

La huitième rencontre au sommet Asie-Europe (ASEM) aura lieu à Bruxelles le 4 et le 5 octobre 2010. Elle réunira les 27 pays membres de l'Union Européenne, les 10 pays membres de l'ASEAN (le Viêt Nam, le Laos, le Cambodge, l'Indonésie, les Philippines, la Thaïlande, la Malaisie, Singapour, Brunei-Darussalam et le Myanmar), la Russie, la Chine, l'Union Indienne, le Pakistan, l'Australie, le Japon et la Corée du Sud.

Représentant ensemble 58 % de la population mondiale, 50 % du PIB global et plus de 60 % du commerce international, ce rassemblement permettra d'aborder les grandes questions internationales. Un mois plus tard, à Séoul, en Corée, se tiendra la réunion du G-20, la première du genre dans un pays non-membre du G-8. Elle devrait définir les réformes rendues nécessaires par la crise financière et économique. (Le Groupe des Vingt (G-20) Ministres des Finances et Gouverneurs de Banques centrales existe depuis 1999 et a pour but d'échanger les points de vue sur l'économie mondiale des grands pays industrialisés et en développement; il s'est réuni pour la dernière fois à Toronto en juin 2010.)

Quelques semaines plus tard, la 16e Conférence des États-parties du Traité sur le Changement Climatique s'ouvrira à Cancun, au Mexique, afin de poursuivre les efforts lancés au Sommet de Copenhague en décembre 2009.

Les dirigeants des pays ASEM s'attacheront à ces dossiers et à d'autres défis mondiaux, mais ils se concentreront évidemment aussi sur les relations entre les deux régions. Ils s'efforceront de renforcer leur dialogue politique, d'amplifier les échanges commerciaux et en investissements, de multiplier les contacts entre personnes et d'augmenter les échanges culturels. Ils chercheront à développer l'ASEM plus avant en tant qu'atout stratégique commun. L'ordre du jour est établi conjointe-

ment, et par le biais d'un processus consultatif incluant tous les partenaires de l'ASEM. Cette méthode sera maintenue jusqu'au jour même du Sommet. ASEM 8 doit être le Sommet de tous les partenaires d'Europe et d'Asie.

Parallèlement à la réunion des Chefs d'État et de Gouvernement se tiendront un forum pour les organisations non-gouvernementales, un *Business Forum* (forum pour hommes d'affaires) et un forum parlementaire. De plus, la *Fondation Asie-Europe*, l'unique institution permanente de l'ASEM, organisera un événement de mise en relation des sociétés civiles en marge du Sommet.

La préparation du Sommet sera intensive. Les partenaires asiatiques et européens organiseront une douzaine d'événements focalisés sur les thèmes à l'ordre du jour du Sommet. Des centres indépendants et des institutions prévoient également de débattre des questions portées à son ordre du jour. La Belgique en tant que pays hôte devra jouer un rôle important. La Russie et l'Australie participeront au sommet pour la première fois.

<http://www.asem8.be/calendar>
http://diplomatie.belgium.be/fr/politique/union_europeenne/asem/
<http://www.asef.org/>

Le seizième sommet de l'ASEAN

Le seizième sommet de l'ASEAN s'est tenu à Hanoï du 8 au 9 avril 2010, sous la présidence du Viêt Nam. Avec pour thème « Vers la Communauté de l'ASEAN : de la vision vers l'action », il a perfectionné la Charte de l'ASEAN, réaffirmé la détermination des membres d'établir la Communauté de l'ASEAN pour 2015, a approuvé une Déclaration sur le redressement économique soutenable et le développement (« ASEAN Statement on Sustained Recovery and Development »), a renforcé la coopération sud-est-asiatique dans les domaines financier et économique, et marqué sa volonté d'améliorer

Feng Sui

Une délégation vietnamienne a rendu visite à l'ABV

Le 20 juillet 2010, veille de la Fête Nationale belge, le Vice-Président et Secrétaire général de l'Association Viêt Nam Belgique, M. Pham Manh Côn, Madame Lê Thu Thuy, du Département Europe de l'Union des Organisations d'Amitié (Hanoï) et Mme Ngo Thu Huong, Attaché-adjoint à l'Ambassade de Belgique (Hanoï), ont rencontré à Bruxelles trois membres de l'Association Belgique-Viêt Nam, dont Jean Verstappen, Secrétaire général, pour une réunion de travail.

Les participants ont longuement discuté des activités à développer en commun par les deux associations.

<http://www.vietpeace.org.vn>

http://www.vietpeace.org.vn/region/region_detail.aspx?id1=15&id2=118



la connectivité entre les pays par des infrastructures de base en télécommunications.

L'ASEAN a mandaté le Viêt Nam pour participer au sommet du G-20 en tant que président en exercice de l'ASEAN.

<http://www.asean.org/20100.htm>

« Vietnam Pictorial », May 2010, No 617, pages 62-64.

Médaille Fields pour un mathématicien d'origine vietnamienne

Lors du Congrès International des Mathématiciens de 2010, tenu à Hyderabad, en Inde, du 19 au 27 août 2010, Ngô Bảo Châu a été récompensé par la Médaille Fields, généralement considérée avec le prix Abel comme l'équivalent du prix Nobel en mathématiques, « pour sa preuve du lemme fondamental dans la théorie des formes automorphes, par l'introduction de nouvelles méthodes algèbro-géométriques ». Il est professeur à l'université Paris-Sud et chercheur pendant cinq ans à l'Institute for Advanced Study (IAS) à Princeton. Il est naturalisé français depuis quelques mois. Il avait déjà reçu le prix Clay en 2004 avec Gérard Laumon pour la preuve du lemme fondamental pour les groupes unitaires.

Trois autres mathématiciens, dont un Français, Cédric Villani (36 ans) l'actuel directeur de l'Institut Henri Poincaré à Paris, ont également reçu cette médaille Fields en 2010, pour des travaux dans d'autres domaines.

Ngô Bảo Châu est retourné à Hanoï le 27 août 2010, en provenance d'Hyderabad, et accompagné de sa famille. Il a été accueilli à l'aéroport de Nôi Bai par ses parents et ses amis. Les journaux vietnamiens ont longuement publié cet événement, avec des photos, pendant toute la semaine du 21 au 28 août. Plusieurs bébés vietnamiens nés pendant cette semaine portent déjà ses prénoms.

D'autres mathématiciens vietnamiens étaient déjà connus à l'étranger, comme Vu Ha Van, qui a publié « Additive Combinatorics » avec Terence Tao (Médaille Fields 2006).

<http://www.icm2010.org.in/prize-winners-2010>

<http://www.larecherche.fr/content/actualite-mathematiques/article?id=28145>

<http://www.math.u-psud.fr/~ngo/GR.html>
« La Recherche », mars 2010, p. 18-19.

Compétitivité économique : le Vietnam progresse de 16 rangs

En 2009, le Viêt Nam se classait 75e sur 133 dans le classement du Forum économique mondial.

En 2010, il progresse de 16 rangs et occupe la 59e place, sur 131 économies analysées. Parmi les critères exa-

minés : l'inflation, les infrastructures, la qualité de la main-d'œuvre, les niveaux de santé et d'éducation, la lutte contre la corruption.

Les points forts du pays sont : Productivité et salaires (4e/131), Féminisation de la main-d'œuvre (20e/131), Taux d'épargne (17e/131), Spread des taux d'intérêt (18e/131), Capacité d'innovation (32e/131), Accès internet dans les écoles (49e/131).

<http://www.weforum.org/pdf/GCR10/Report/Countries/Vietnam.pdf>

Conférence internationale d'Hanoï

Le Vietnam et l'Afrique s'accordent à promouvoir le développement durable

Le Vietnam et l'Afrique ont convenu de promouvoir le développement durable, une opportunité à saisir à cette ère de la mondialisation.

La ville d'Hanoï a abrité du 17 au 18 août la deuxième conférence internationale sur les relations entre le Vietnam et l'Afrique, peut-on lire dans le site : www.lecourrier.vna-gency.com.vn. Avec comme thème « Vietnam-Afrique : coopération pour un développement durable », cette conférence a marqué un nouveau pas dans les relations de coopération multisectionnelles entre les deux parties.

Lors de la séance de clôture, le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères Pham Gia Khiêm a déclaré que cette deuxième conférence constituait « une base importante » pour aider les relations de coopération Vietnam-Afrique à entrer dans une nouvelle ère.

Il a aussi souligné : « Les discours, les interventions ainsi que les propositions des délégués participant à cet événement devraient aider le Vietnam à élaborer des politiques pour accélérer ses relations de coopération avec les pays africains pour les 10 ans à venir ».

Le dirigeant vietnamien a aussi indiqué que son pays était prêt à envoyer des experts dans les pays africains pour soutenir leurs efforts dans

l'éducation et la formation des ressources humaines.

OPPORTUNITÉ

Le Vietnam est également disposé à participer aux projets de développement agricole et rural, de reboisement, d'aquaculture, autant de domaines où le pays dispose d'un savoir-faire reconnu. En particulier, le vice-Premier ministre a encore souhaité voir les pays africains favoriser davantage la participation des groupes vietnamiens dans des projets en matière de transports, de postes et télécommunications, de technologies de l'information, de construction, d'exploitation et prospection pétrolières, d'extraction des métaux précieux.

Comme on peut le constater, la conférence d'Hanoï vient de démontrer encore une fois que l'Afrique est plus que jamais courtisée par les pays qui veulent se tailler une place de choix dans la nouvelle architecture de la société internationale à cette ère de la mondialisation. Ce qui doit amener les dirigeants africains à saisir cette opportunité pour pratiquer la bonne gouvernance, améliorer les conditions du travail afin d'augmenter la production des biens et services de manière à tirer profits du commerce international.

Pierre Emangongo

Le Front de la Patrie du Vietnam

Tout comme un terrain vague quelque part à l'horizon, le sujet semble d'abord sans intérêt. Mais quand on y regarde de plus près, on peut y voir pousser en symbiose la paix sociale et la compréhension mutuelle. Bref, la concorde nationale.

S'il est acquis que se parler et s'écouter sont des actes importants dans la vie commune, trouver un espace d'échange n'est pas toujours évident. Comment aménager cet espace à l'échelle nationale? Comment créer un dialogue entre paysans, ouvriers et directeurs d'entreprises? Comment rassembler autour d'une même table les nombreux groupes ethniques, les différents notables religieux, les artistes, les scientifiques?

Via l'Assemblée nationale? N'est-elle pas déjà suffisamment occupée à promulguer les lois et à questionner le Gouvernement? Via les journaux ou la télévision? Mais où trouver une place entre les nouvelles, les faits divers et les spots publicitaires nécessaires à leur survie. Via les blogs de la toile? N'est-ce pas souvent un dialogue entre sourds et donc une perte de temps?

Heureusement pour notre pays qu'il y a le Front de la Patrie.

En 1942, abandonnant la politique « anti-intellectuels, anti-riches, anti-proprétaires fonciers, anti-notables de villages » des années antérieures, le PCV (Parti communiste du VN), désormais sous l'égide de Ho Chi Minh, travaillait pour instaurer une alliance pour l'Indépendance du Vietnam, appelée le Front Viet Minh. Ce front regroupait tous les patriotes sans distinction d'appartenance. Grâce à cette ligne politique, le Viet Minh et le PCV ont réussi à prendre le pouvoir partout du Nord au Sud le 19-8-1945. Et ce, de la main des Japonais, avec l'abdication de plein gré de l'empereur Bao Dai, en l'absence des Français, chassés du pouvoir par les Japonais en mars 1945.

Au nom du Gouvernement provisoire de la jeune République démocratique du Viet Nam, Hô Chi Minh proclamait l'Indépendance et l'intégrité territoriale du Vietnam, l'abolition de tous les accords colonialistes passés entre la dynastie Nguyen et la France depuis 1862.

Mais, hélas, le 23-9 de la même année, les troupes françaises reprenaient Sai Gon avec l'aide des

Anglais. La première guerre d'Indochine commençait; c'est encore le Front Viet Minh qui dirigea la lutte armée, jusqu'à la retentissante victoire de Dien Bien Phu le 8-5-1954. Le Gouvernement français et la RDV signaient l'accord de Genève le 20-7-1954, dans lequel la clause la plus importante préconisait une élection générale deux ans plus tard. Tout le monde, de Saigon à Paris en passant par Washington, donnait comme vainqueur des urnes le leader de la lutte pour l'Indépendance Ho Chi Minh. Ne voulant pas que cette certitude se réalise, les Américains prirent la relève des Français, installèrent au pouvoir les frères Ngo Dinh à Saigon via un référendum bidon. Ngo Dinh Diem s'empressa de mettre les communistes et anciens résistants anti-français (assimilés aux communistes) tout simplement hors-la-loi pour pouvoir les déporter ou les tuer sans merci! Les Américains ne cessèrent d'envoyer des dollars, des armes et de plus en plus nombreux conseillers militaires. La seconde guerre d'Indochine était née!

En réaction, en 1960, le 20 décembre, le Front de Libération du Sud Viet Nam fut créé suivant le même principe que le Front Viet Minh : réunir tous les patriotes dans une lutte commune contre les Américains, pour l'Indépendance et la réunification du Viet Nam. Après de longues années de lutte héroïque de tout un peuple – au Nord, dans le maquis du Sud, à la campagne, au cœur des universités de Saigon – et avec le soutien émouvant de tous les peuples du monde, le 30-4-1975, la deuxième guerre d'Indochine se terminait avec la victoire totale du FNLSVN et la RDV.

Une fois la paix instaurée, l'Indépendance et la réunification du pays retrouvées, le Front national de libération du SVN s'unissait avec le Front de la Patrie de la RDV (provenant du Front Viet Minh) pour former ensemble le Front de la Patrie du Vietnam.

Le but du Front de la Patrie est d'obtenir le consensus entre toutes les composantes de la patrie sur les problèmes nationaux, régionaux et locaux. Pour cela, il y a autant de comités du Front que de provinces, districts, villages et hameaux. De plus, toutes les principales religions (bouddhiste, catholique, protestante, caodaïste), une centaine d'associations de la société civile en sont membres collec-

tifs. Les représentants des comités provinciaux et associatifs élisent tous les cinq ans un Comité central du Front d'environ cinq cents membres, dont des personnalités remarquables cooptées. Une fois par an au moins, le Comité central se réunit pendant deux jours pour écouter les rapports du Présidium du Front, du chef d'État ou du Gouvernement puis les interventions de ses membres individuels ou collectifs.

Le Front apporte un soutien critique au gouvernement par le biais de réunions au sommet réglementées par la loi sur le Front de la Patrie du VN ainsi que par son journal « Dai Doan Ket » (Grande Union) où les remarques et aspirations de ses membres sont exposées et défendues.

Dans les provinces, villages et hameaux aussi, sont organisées fréquemment des réunions où le Front écoute le pouvoir expose son programme et où le pouvoir récolte les idées, les remarques, les critiques du Front. Là aussi, les membres du Front tâchent de résoudre les malentendus, les contentieux entre eux.

Une autre tâche importante du Front est de regrouper les collectes d'argent et de dons provenant de toutes les régions du pays pour pallier les dégâts provoqués par les catastrophes naturelles et venir en aide rapidement aux victimes.

Bien entendu, tout ne se passe pas toujours sans accroc. Néanmoins, chaque représentant du Front a eu l'occasion de s'exprimer et d'écouter l'opinion de « l'autre », éviter les ouï-dire malencontreux, résoudre une partie des revendications et qui sait, influencer le pouvoir à modifier des lois, des projets, des nominations?

Un exemple concret pour terminer : l'an dernier, un prêtre catholique appelait ses condisciples à manifester afin de réclamer, au sein de son diocèse, la propriété d'un terrain au centre de Ha Noi, argumentant sa confiscation par le Gouvernement suite au départ des Français en 1954. De leur côté, les bouddhistes revendiquaient ce bien invoquant son appartenance à une grande pagode jadis confisquée et démolie par les Français au profit des catholiques. Finalement, le Front préconisa la réalisation d'un parc public verdoyant et ce désaccord aboutit, in fine, à une issue pacifique et globalement acceptée.

Do. TS
15/9/201

Vous pouvez soutenir nos activités en versant votre contribution au compte **000-1090059-70** de l'Association Belgique-Vietnam, 1340 Ottignies.